



Informations sur la procédure de candidature en L3 mention Informatique parcours MIAGE

Faculté des Sciences et des Techniques, Université de Nantes
Année universitaire 2021-2022

A la rentrée 2021-2022, trois parcours MIAGE de la licence informatique seront proposés : deux en initial (les parcours MIAGE-INFO et MIAGE-GESTION) ; un en alternance (le parcours MIAGE-ALTERNANCE). **L'accessibilité et les modalités de candidature aux parcours dépendent du diplôme d'origine :**

Origine	MIAGE-GESTION	MIAGE-INFO	MIAGE-Alternance
L2 ou L3 informatique (Nantes)		Accès de droit	Procédure de candidature à une formation sélective
L2 ou L3 info (autres universités)		Dossier de transfert	
DUT info ou Licence PRO info		Dossier de VA	
L2 ou L3 compta ou éco ou MIASH	Dossier de VA		
BTS SIO (SLAM ou SISR) DUT STID – DUT GEA BTS compta - DCG	Dossier de VA		

VA = *Validation des Acquis*

Pour les autres diplômes, nous contacter à secretariat.miage@univ-nantes.fr.

Informations sur les démarches administratives :

Lien pour candidater	Démarche	Période de candidature		Date de la commission
https://surf.univ-nantes.fr/login.jsf	Dossier VA (Validation des Acquis)	Ouverture des candidatures le Mardi 06 avril	Dépôts de dossier au plus tard le Mardi 18 mai	Mardi 01 juin
	Dossier de candidature à une formation sélective	Ouverture des candidatures le Lundi 19 avril	Dépôts de dossier au plus tard le Mardi 18 mai	
	Dossier de Transfert	A partir du Lundi 03 mai		

A l'issue de la commission du 01 juin, les candidats admis en L3 MIAGE en initial (hors accès de droit) seront définis. Ils recevront par mail quelques jours après la commission la décision via la plateforme SURF.



Informations sur la procédure de candidature en L3 mention Informatique parcours MIAGE

Faculté des Sciences et des Techniques, Université de Nantes
Année universitaire 2021-2022

Concernant la procédure pour la MIAGE-Alternance, la commission de recrutement du 01 juin permettra de sélectionner les candidats susceptibles de réaliser leur L3 MIAGE en alternance. Ils recevront par mail une convocation pour un entretien de 15 minutes qui aura lieu le 08 ou le 09 juin à la Faculté des Sciences et des Techniques de l'Université de Nantes (2 rue de la Houssinière, Nantes) ou par visioconférence en fonction de l'évolution des règles sanitaires.

A l'issue des entretiens, les candidats seront informés via la plateforme SURF de leur classement sur liste principale ou complémentaire. Les étudiants admis sur liste principale recevront également par mail la procédure pour entamer les démarches de validation des contrats d'alternance.

N'hésitez pas à envoyer vos questions :

- sur la formation à secretariat.miage@univ-nantes.fr
 - sur les questions administratives liées à l'alternance à focal@univ-nantes.fr
 - sur les questions administratives au sujet des procédures de transfert, de validations des acquis ou de candidature à une formation sélective à licences-sciences@univ-nantes.fr
-